Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 064-216401091-20261007-79_10_26-DE

COMMUNE DE BÉNÉJACQ (Pyrénées-Atlantiques)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 07 OCTOBRE 2026

Le sept octobre deux mille vingt-six à vingt heures et trente minutes le Conseil Municipal régulièrement convoqué le trente septembre deux mille vingt-six, s'est réuni en nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Mme Marie-Ange CAZALA-CROUTZET, Maire.

PRÉSENTS : Mme CAZALA-CROUTZET Marie-Ange, M. DELOT Philippe, Mme GARROCQ Anne-Marie, M. COURADET Sébastien, Mme DARETS Marie-Pierre, M. BALASQUE Didier, M. MICHONNET Jean-Luc, Mme GUITARD Véronique, M. SORET Jean-Michel, Mme LABAT Gabrielle, Mme GUÉRAÇAGUE Isabelle, Mme TOUZET Virginie, Mme MARRACQ Véronique, M. SY Baba, M. SAPALLY Benoît, Mme DANASTAS Elisa.
REPRESENTÉS : M. CHOQUET Joël (pouvoir à Mme DARETS Marie-Pierre), Mme LACOSTE Hélène (pouvoir à Mme LABAT Gabrielle), M. VIGNAU-ESPINE Jérôme (pouvoir à Mme TOUZET Virginie).
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. SORET Jean-Michel.

Délibération n° 79-10-26 : Adhésion au Service Intercommunal du Numérique (SIN) de l'APGL.

La maire rappelle que par une mutualisation de leurs besoins et de leurs moyens, les collectivités des Pyrénées-Atlantiques se sont dotées de services d'expertise, d'appui et de conseil locaux, qu'elles utilisent en temps partagé.

Ont ainsi été mis en place le Service Intercommunal Administratif, chargé d'aider les autorités territoriales et leurs collaborateurs dans la gestion des problèmes administratifs locaux, le Service Intercommunal du Patrimoine et de l'Architecture, intervenant de la même manière dans le domaine du bâtiment, le Service Intercommunal du Numérique permettant aux collectivités de s'informatiser et d'utiliser des logiciels professionnels dans des conditions de bonne sécurité technique et économique, le Service Intercommunal Territoires et Urbanisme répondant aux attentes des collectivités en la matière et le Service Intercommunal Voirie Réseaux Aménagement qui fournit aux collectivités adhérentes une assistance en matière d'aménagement des espaces publics, de voirie, d'ouvrages d'arts, d'espaces verts et de réseaux divers.

Ces services sont gérés par l'Agence Publique de Gestion Locale, qui est un syndicat mixte regroupant les communes et les établissements publics adhérant aux divers services.

Pour tous les services, la formule d'adhésion est souple : la collectivité adhère à l'Agence par simple décision de son organe délibérant, cette délibération valant acceptation des statuts de l'Agence et du ou des règlements d'intervention des services pour lesquels l'adhésion est décidée. Symétriquement, la collectivité peut se retirer de tel ou tel service ou de l'Agence, à sa seule initiative et par simple délibération, la décision prenant effet au 1er janvier de l'année suivante.

Madame la Maire rappelle au Conseil municipal que la commune adhère déjà au Service Intercommunal Administratif, au Service Intercommunal Territoires et Urbanisme, au Service Intercommunal Voirie Réseaux Aménagement et au Service Intercommunal du Numérique (sans la participation supplémentaire pour l'assistance logiciels métiers). En vue du changement de logiciels métiers Elle propose de souscrire un abonnement annuel supplémentaire pour l'assistance aux logiciels métiers à compter du 01/01/2027.

Invité à se prononcer sur cette question, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'adhérer à l'Agence Publique de Gestion Locale pour le Service Intercommunal du Numérique, et de souscrire un abonnement annuel supplémentaire pour l'assistance aux logiciels métiers à compter du 01/01/2027.

ADOPTE en conséquence les statuts de l'Agence et le règlement d'intervention du service en cause.

Ainsi fait et délibéré à Bénéjacq, les jours mois et an que dessus et ont signé les membres,
Pour extrait conforme,
Le Secrétaire de séance,
Jean-Michel Soret

La Maire,
Marie-Ange Cazala-Croutzet

MAIRIE de BENEJACQ (Pyrénées-Atlantiques)